



Nicolas BERTRAND

Président de la Communauté Bray-Eawy
Vice-Président du Département



À vos côtés au
quotidien !


A le plaisir de vous informer que la Communauté Bray-Eawy financera, pour la rentrée scolaire 2023-2024, près de **50 % du montant de l'abonnement aux transports scolaires** de chaque collégien et lycéen habitant le territoire, quel que soit l'établissement dans lequel il est scolarisé. Ainsi, la part restant à la charge des familles sera de 60€ (au lieu de 130€) par abonnement pour les demi-pensionnaires et de 30€ pour les internes. Pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 500 €, la part restant à la charge des familles sera de 5 €.

L'inscription est à effectuer sur le site web **www.nomad.normandie.fr**. Il est vivement conseillé d'effectuer le règlement en ligne, à l'issue de la procédure d'inscription.

Attention : vous avez jusqu'au **31 juillet dernier délai** pour effectuer l'inscription au transport. A compter du **1er août 2023**, la Région Normandie appliquera une pénalité de 20 € par abonnement. Cette pénalité s'ajoutera à la part restant à la charge des familles.

Si nécessaire, les services de la Communauté Bray-Eawy se tiennent à votre disposition du **lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h**, afin de vous aider dans vos démarches d'inscription.

7, rue du Pot d'Étain 76270 Neufchâtel-en-Bray | du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

02.32.97.45.65 | contact@brayeawy.fr | www.brayeawy.fr |  Communauté de communes Bray-Eawy